



LA GAZETTE

des Chevenonnais N°1



LE MOT DU MAIRE

Les élections municipales du 15 mars dernier ont élu l'ensemble de la liste que je conduisais au conseil municipal. Je voudrais ici, au nom de l'équipe, vous en remercier très chaleureusement. Nous sommes très heureux de la confiance que vous nous avez témoignée et nous sommes aussi conscients de l'ampleur de la tâche qui nous attend.

La période de confinement qui a suivi cette élection a retardé l'installation du nouveau conseil municipal jusqu'au 24 mai 2020. Ses activités depuis cette date sont aussi nombreuses que variées : rencontres avec les personnels municipaux, les associations de notre village, les services de l'eau et avec un grand nombre d'acteurs du territoire et de l'administration. En juillet, le conseil municipal a aussi voté son budget prévisionnel pour l'année 2020. Celui-ci est particulier puisqu'il est voté alors que plus de la moitié de l'année est écoulée. Nous avons enfin voté la mise en place d'un audit concernant les finances de la commune. Celui-ci fera l'objet d'une présentation à la population au cours de l'automne, en novembre.

Nous aurons très prochainement l'occasion de nous rencontrer, avant la fin de l'année 2020 pour partager avec vous l'état d'avancement des projets municipaux et solliciter votre avis sur certains dossiers importants.

D'ici là, je vous invite à continuer de vous protéger en respectant les consignes données dans le cadre de la lutte contre le virus covid-19.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une belle rentrée et une belle fin d'été.

Bien à vous,

Emmanuel LOCTIN



LE CONSEIL MUNICIPAL

après son installation le 24 mai 2020

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL :

Françoise BERNARD, Régine BERNARD-FOUCAULT (1^{ère} adjointe), Yannick CAIRA, Fabienne CANOT, Florian DESROCHES, Jérôme FERRE (2^{ème} adjoint), Martine GAUCHER, Emmanuel LOCTIN (maire), Aurélie MONTIGNAC, Elodie MONTIGNAC, Frédérique PALLADINI, Philippe POUZOL, Jean-Luc RAYMOND, Sandrine SORIAUX et Jean-Luc VINCENT (conseiller délégué).

INDEMNITÉS DES ÉLUS : La loi Engagement et Proximité, adoptée le 19 décembre 2019, a instauré la revalorisation des maires et adjoints. Pour la strate communale de 500 à 1 000 habitants, le taux maximal des indemnités a augmenté de 30% par rapport à 2019. Avec seulement deux adjoints et un conseiller délégué, l'impact sur le budget communal est très limité.

INDEMNITÉ DU MAIRE : 1122 € net par mois. Il est à noter que le maire, pour assurer sa mission, s'absentera de son travail une journée par semaine et qu'il percevra donc 25% de salaire en moins.

INDEMNITÉ DES ADJOINTS : 329 € net par mois.

INDEMNITÉ CONSEILLER DÉLÉGUÉ : 200 € net par mois.

NOUVEAU !

**LES SAMEDIS :
PERMANENCES DES ÉLUS
DE 9 H 00 À 11 H 00**

Samedi 5 septembre 2020

Samedi 19 septembre 2020

Samedi 10 octobre 2020

Samedi 24 octobre 2020

Samedi 7 novembre 2020

Samedi 21 novembre 2020

Samedi 5 décembre 2020

Samedi 19 décembre 2020

ALAIN BERTA NOUS A QUITTÉS

Le conseil municipal tient à rendre hommage à Alain BERTA. Il a été au service de la commune pendant de longues années. Son travail et son engagement étaient appréciés et reconnus par les habitants et par ses collègues. Nous apportons tout notre soutien aux membres de sa famille.

ÉTÉ 2020

Ugo LION est venu renforcer l'équipe d'agents techniques en juillet et août, en assurant également une présence les week-ends sur le site du Zébulleparc.



RÉUNION DU 10 JUIN 2020 AVEC LES ASSOCIATIONS

Le 10 juin 2020, la commission Environnement – Valorisation du Patrimoine – Vie Associative de la nouvelle municipalité, sous l'égide de Monsieur Emmanuel LOCTIN, Maire, a rencontré les représentants des associations Chevenonnaises.

Cette rencontre avait trois objectifs : faire connaissance, confirmer le soutien de la municipalité au tissu associatif tant sur le plan financier que logistique et impulser une dynamique inter-associations à travailler ensemble à l'organisation d'un événement avec l'appui de la mairie.

Les forces vives associatives ont également exprimé leur souhait de contribuer à dynamiser le village sous diverses formes, contribuant ainsi à son attractivité. Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre.



L'ÉCOLE

Nous avons déposé notre candidature au projet « Label Ecole Numérique ». Dans le cadre d'une réflexion étroite avec Madame MARTIN –directrice de l'école- nous souhaitons équiper les classes de matériels performants autour de projets innovants.

La rentrée s'est bien déroulée avec l'affectation à titre définitif de Madame Martin et de Madame ROGEAU en maternelle à qui nous souhaitons la bienvenue.

A souligner que la garderie, pour répondre à une demande des parents, accueillera dès septembre les enfants jusqu'à 18 h 15.

CCAS

Le CCAS s'est réuni le 29 juillet pour poser les jalons des dossiers à porter sur le territoire. Le principe des bons aux chevenonnais de plus de 65 ans a été reconduit selon les mêmes modalités : 2 bons par an à retirer à la boulangerie ou à prendre sous forme de déjeuner.

Le jeudi 10 septembre, ils étaient ainsi 28 à avoir choisi la formule déjeuner au Trikini du Zébulle Parc, en présence d'Emmanuel Loctin, maire, et de Frédérique Palladini, conseillère municipale.

Le Bar du Centre confectionnera le repas du 2nd semestre.



DANS VOTRE VILLE !



LA CARAVANE DU SPORT

La Caravane du Sport au Zébulle Parc !

Le jeudi 30 juillet, le temps d'une demi-journée (écourtée à cause de températures caniculaires !), la Caravane du Sport a fait escale sur notre commune.

Une belle initiative de l'ADESS 58 (Association Départementale pour l'Emploi Sportif et Socio-culturel dans la Nièvre) pour faire découvrir à la soixantaine d'enfants présents de Chevenon et des communes environnantes des activités sportives riches et variées.



VISITE D'EQIOM

Le 15 juillet dernier, une délégation d'élus de Chevenon a visité, sur invitation, les sites de l'entreprise EQIOM situés à Chevenon (extraction) et à Saint Eloi (conditionnement-commercialisation). Nous remercions les responsables qui nous ont accueillis pour la qualité de la présentation et des échanges, confortant la place prépondérante de cet acteur économique de notre territoire.

VISITE PARLEMENTAIRE

Le 10 août dernier, dans le cadre de ses rencontres avec les nouveaux maires de sa circonscription, la députée, Mme Perrine Goulet, a fait une halte en mairie de Chevenon.

L'occasion pour M. Loctin, nouveau maire de Chevenon, accompagné de M. Vincent et Mme Gaucher, respectivement conseiller délégué et conseillère municipale, d'évoquer les projets communaux et la présence des services publics en milieu rural.

